

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 24
Nombre de présents : 16
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 19
Date de convocation : 13 avril 2010
Date de télétransmission via FAST : - 3 MAI 2010
Numéro interne de l'acte : DELIB-BC-10-028
Date d'affichage : - 3 MAI 2010

L'an deux mille dix, le 19 avril, le Bureau Communautaire, légalement convoqué en date du 13 avril, deux mille dix, s'est assemblé à 19H00 en séance publique au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Serre, sous la présidence de Monsieur Yves DAUDIGNY, son Président.

Etai^{ent} présent(e)s : MM. Yves DAUDIGNY, Bernard RONSIN, Georges CARPENTIER, Michel BATTEUX, Dominique POTART, Jean-Charles BRAZIER, Pierre-Jean VERZELEN, Gérald FITOS, Hubert COMPERE, Jean-Michel HENNINOT, Patrick LALLEMENT, Guy MARTIGNY, Vincent MODRIC, Mme Anne GENESTE, Angéla MARIVAL et Nicole BUIRETTE.

Excusé(e) s : M. Louis BOLIN, M. Bernard COLLET et M. David PETIT.

Pouvoir(s) valide(s) : M. Louis BOLIN à M. Georges CARPENTIER, M. Bernard COLLET à M. Bernard RONSIN et M. David PETIT à M. Patrick LALLEMENT.

Lesquels 16 (seize) forment la majorité des 24 (vingt quatre) membres en exercice et représentant 19 (dix neuf) voix purent valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du CGCT.

A l'unanimité, Mme. Anne GENESTE est élue secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 - Validation du procès verbal du bureau communautaire du 15 mars 2010 :

Le Président fait lecture du projet de procès verbal du dernier Bureau Communautaire tenu la 15 mars 2010, soumis à la validation du présent bureau.

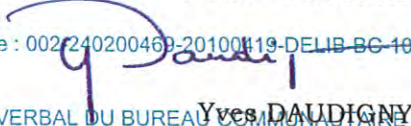
Après en avoir fait lecture et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité, valide le procès verbal modifié du Bureau Communautaire du 15 mars 2010.

DELIB-BC-10-028

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
CRECY-SUR-SERRE, le lundi 19 avril 2010,

Le Président
Sénateur de l'Aisne


Yves DAUDIGNY



.. Accusé de réception :

Il porte le numéro d'identifiant unique : 002240200469-20100419-DELIB-BC-10-028-DE

Informations sur l'acte

Numero : DELIB-BC-10-028

Objet : VALIDATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2010

Date de décision : 19/04/2010

Date de transmission : 03/05/2010

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.2. Fonctionnement des assemblées